



Nous occupants du théâtre La Fabrik CDNOI

Nous nous engageons :

Espaces dédiés aux occupants et de respecter :

- Espace dortoir pour 10 personnes dont 2 couples, avec un turn-over quand c'est nécessaire, sanitaires et 2 douches (hommes et femmes)
- 1 coin repas avec accès à un micro-onde et une machine à café
- 1 espace de réunion
- L'accès au jardin extérieur
- Si possible l'accès à une photocopieuse dans une mesure raisonnable
- L'accès au Wifi et à des prises électriques pour branchement portables et ordinateurs
- L'accès à l'eau potable et électricité dans les espaces dédiés.
- Une mise à disposition du Cube une fois par semaine suivant disponibilités et planning des occupants
- Les besoins exceptionnels seront traités en direct avec la Direction de la CDNOI

A fournir à la direction le programme de la semaine

Celle-ci sera principalement :

- Des réunions de travail
- RDV presse, institutions, élus, personnalités etc.
- Préparation de matériaux (affiches, tracts etc....)
- Des agoras

Les occupants s'engagent à ne pas bloquer le travail des salariés du CDNOI, ni celui des artistes qui seraient dans le lieu, sans occasionner de gêne.

Les occupants s'engagent à respecter le port du masque et les gestes barrières, à passer les consignes aux personnes les visitant et qui vont investir la place extérieure du CDNOI suivant le protocole en date du 05 Mars au 21 Mars 2021 de la Direction des Affaires Culturelles de la Réunion ainsi les suivants

Accès/sureté

Nous nommons deux référents pour le traitement de ce point (Rémi et Lolita)
Nous tenons un registre des entrées sorties en mode normal d'une tolérance de jauge de 31 personnes et à définir pendant les manifestations exceptionnelles en toute transparence avec le poste de sécurité et la Direction du CDNOI.

Le système anti intrusion du bâtiment est validé à partir de 18H.

Un protocole pour que les occupants puissent se faire livrer de la nourriture (à définir)

Vigipirate

Un filtrage sera effectué par l'agent de sécurité à l'entrée du site avec demande d'ouverture de sac ou tout autre colis.

Covid-19

Le port du masque est obligatoire

Le respect des gestes barrières est demandé

Evacuation

A la diffusion du message d'évacuation des locaux dans l'enceinte de l'établissement :

Quitter les lieux des bureaux et sanitaires en gardant son calme

La nuit : le point de rassemblement est dans la cour

Le jour : le point de rassemblement est le parvis

Incendie

Les matériels électriques ne doivent pas être apportés sur site sauf accord préalable entre les parties (ex : Marmite à riz)

Une zone fumeur est définie dans la cour pour la nuit (à identifier)

Rappel : la CDNOI est un ERP établissement recevant du public, donc avec des détections incendie sur site (à identifier) afin de limiter les risques d'incendie et de déclenchements intempestifs.

Secours à personnes

Les consignes de sécurités sont affichées au bar et sur le forum

Pour toutes interventions de sécurité à personne ou d'incendie, il est demandé d'intervenir et d'informer par tous moyens, le PC de sécurité du site.

Référent CGTR SPEKTAK

Référent CDNOI

Technique : le régisseur général présent sur site

Direction CDNOI